

Règlements du Concours « Les plus beaux jardins » de plantes-et-jardins.com

REGLEMENT « La Grande Tombola 2014 »

La société Plantes et Jardins S.A.S inscrite au RCS de Paris sous le numéro 423 205 756, dont le siège social est situé 168bis-170 rue Raymond Losserand, 75014 Paris, organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé "La Grande Tombola" qui se déroulera du **12 mai au 31 août 2014** inclus. Le jeu est accessible à l'adresse URL www.plantes-et-jardins.com/concours.

PARTICIPANTS

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure au moment de la participation résidant en France Métropolitaine, Corse (hors DOM et TOM et principauté de Monaco), disposant du matériel et d'une liaison permettant l'accès à Internet. Sont exclus toute personne ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte du jeu, ainsi que les salariés et représentants des sociétés participant à l'opération et des membres de leur famille. Seule une participation par personne et par foyer est autorisée (même nom, même prénom, même adresse e-mail ou même adresse postale), celle-ci ne pouvant se faire que par voie électronique sur le site du jeu. Le non-respect des conditions de participation entraînera la disqualification du participant.

PRIX

20 lots sont mis en jeu, et attribués ainsi (dans l'ordre du tirage au sort) :

1er prix : Une Tondeuse à batterie Lithium-Ion Bosch Rotak 37 LI - 36V 4 Ah d'une valeur de 449,00€

2e prix : Une Tondeuse thermique MTD 53 SPK HW Advance- Moteur Kawasaki d'une valeur de 399,00€

3e prix : Une Jardinière Trio Cottage 30 – Granit d'une valeur de 112,90€

4e prix : Un Transat d'une valeur de 99,00€

5e prix : Une Sphère Puro Color 50 - Ardoise - Kit complet d'une valeur de 99,00€

6e prix : Un Parasol déporté pagode Turquoise d'une valeur de 89,90€

7e prix : Un lot de 2 panneaux OKKAIDO d'une valeur de 89,00€

8^e au 20^e prix : Un chèque cadeau à valoir sur plantes-et-jardins.com d'une valeur de 20,00€

Un participant à la Tombola pourra aussi gagner dans le cadre du concours photos organisé par Plantes et Jardins au même moment sur le même site. Les prix ne peuvent pas être échangés contre d'autres prix ni contre leur contrepartie monétaire ou tout autre produit ou service.

Plantes et Jardins se réserve le droit de reporter, de modifier ou d'annuler ce jeu ainsi que d'en changer les prix et de les remplacer par d'autres de valeur égale si les circonstances l'exigeaient.

MODALITES DE PARTICIPATION

La participation à ce jeu n'entraîne aucune obligation d'achat. Pour participer il suffit de remplir intégralement le formulaire de participation en ligne à l'adresse du jeu avant le 31 août 2014 inclus (date limite de participation).

Tous les champs de ce formulaire sont obligatoires. Tout formulaire de participation incomplet ou inexact entraînera la nullité de la participation.

GAGNANTS

Un tirage au sort des **7 gagnants** aura lieu le 1^{er} septembre 2014, date d'affichage sur le site de la liste des gagnants de la Tombola ainsi que du concours photos.

Les gagnants seront informés personnellement par courrier électronique à l'adresse e-mail figurant dans le formulaire de participation. Les prix seront envoyés par courrier aux gagnants aux adresses figurants dans le formulaire de participation. En cas de retour du courrier électronique ou postal, ou bien de non-distribution de ceux-ci, le gagnant perd le bénéfice du prix sans que la responsabilité de

Plantes et Jardins puisse être engagée. Si le gagnant ne s'est pas manifesté dans un délai d'un mois à compter du jour où il aura été avisé pour la première fois, le gagnant perdra le bénéfice du prix sans que la responsabilité de Plantes et Jardins puisse être engagée.

INFORMATIQUE & LIBERTE

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont nécessaires à la prise en compte de la participation au jeu.

Conformément à la loi Informatique & Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données et informations les concernant par simple demande à l'adresse suivante : Plantes et Jardins, Service Partenariats, 168bis-170 rue Raymond Losserand, 75014 Paris ou par mail à mail@plantes-et-jardins.com.

Par notre intermédiaire, les participants peuvent accepter ou refuser d'être informés des offres de Plantes et jardins par courrier ou e-mail : une case est prévue à cet effet dans le formulaire de participation au jeu.

Les participants peuvent également accepter ou refuser d'être sollicités par des partenaires de Plantes et Jardins : une seconde case est prévue à cet effet dans le formulaire de participation au jeu.

REMBOURSEMENT

Sur demande écrite adressée à Plantes et Jardins, les frais engagés pour la participation au présent jeu seront remboursés sur la base d'une communication locale d'une durée maximum de 5 minutes.

La demande écrite doit être adressée à Plantes et Jardins, Service Partenariats, 168bis-170 rue Raymond Losserand, 75014 Paris avant le 15 septembre 2014 (cachet de la poste faisant foi) et à condition de produire un justificatif démontrant l'heure et la durée de la connexion. Les frais d'affranchissement seront remboursés sur la base du tarif lent en vigueur sur simple demande.

Etant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, il est expressément convenu que tout accès au Site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le Participant de se connecter au Site et de participer au jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS

Plantes et Jardins ne pourra être tenue comme responsable des perturbations sur le réseau Internet ou des difficultés d'accès au site www.plantes-et-jardins.com.

APPLICATION DE REGLEMENT DU JEU

La participation à ce tirage au sort implique l'acceptation pleine et entière de toutes les dispositions du présent règlement qui a été déposé chez Huissiers de Justice Associés, 1 rue Bayard 59000 Lille - NORD (59).

REGLEMENT du « Concours photos des plus beaux jardins »

La société **Plantes et Jardins S.A.S** inscrite au RCS de Paris sous le numéro 423 205 756, dont le siège social est situé au 168bis-170 rue Raymond Losserand, 75014 Paris, organise un Concours photos accessible depuis les sites web suivants :

- www.plantes-et-jardins.com
- www.plantes-et-jardins.com/concours

Ce Concours photos est gratuit et sans obligation d'achat. Il s'intitule "**Concours des plus beaux jardins**" qui se déroulera **du 12 mai au 17 août 2014 inclus**. L'annonce des gagnants se fera le lundi 1^{er} septembre 2014, à la suite des votes qui auront lieu du 25 au 31 août 2014 inclus.

PARTICIPANTS

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure au moment de la participation résidant en France Métropolitaine, Corse (hors DOM et TOM et principauté de Monaco), disposant du matériel et d'une liaison permettant l'accès à Internet. Sont exclus toute personne ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte du jeu, ainsi que les salariés et représentants des sociétés participant à l'opération et des membres de leur famille. Seule une participation par personne est autorisée (même nom, même prénom, même adresse e-mail ou même adresse postale), celle-ci ne

pouvant s'initier que par voie électronique aux adresses mentionnées ci-dessus. La participation à ce jeu concours implique la saisie des coordonnées et informations exactes du participant. Le non-respect des conditions de participation entraînera la disqualification du participant.

MODALITES DE PARTICIPATION

Pour participer au "**Concours photos des plus beaux jardins**", le participant devra tout d'abord remplir, intégralement et avec exactitude, un formulaire de participation en ligne mentionnant ses coordonnées et son identité. Tous les champs de ce formulaire sont obligatoires. Tout formulaire de participation incomplet ou inexact entraînera la nullité de la participation.

Dans le formulaire, un espace texte est prévu pour le descriptif du jardin. Ce texte entre en compte lors des délibérations du jury. Par exemple un gagnant de la catégorie Jardin de 2013 écrivait : " Jardin de l'est de la France, composé de plusieurs massifs ombragés et ensoleillés créés successivement un endroit où il est agréable de flâner. Ces massifs sont composés de vivaces et d'annuelles (verveines de Buenos Aires, ail d'été, monardes, véroniques, achillées...) "

La transmission de la photo de son jardin, son potager, sa terrasse ou de son balcon à Plantes et jardins se fait par **voie électronique en envoyant sa photo par mail** à l'adresse précisée sur le formulaire et sa page de validation : concours@plantes-et-jardins.com.

Une seule photo sera admise par participation. Une seule participation admise par adresse e-mail ou par adresse postale. Seuls les participants dont la photo sera considérée comme conforme au règlement, verront ladite photo publiée sur le site Plantes et Jardins et pourront prétendre au lot réservé aux participants (**voir le paragraphe PHOTOS ENVOYEES pour plus de précisions sur les critères à remplir pour participer**). Les participations validées seront prévenues par mail.

DETERMINATION DES GAGNANTS

Du 12 mai au 17 août 2014 inclus, les internautes peuvent participer au « Concours photos des plus beaux jardins, potagers, balcons et terrasses 2014 ». **3 catégories de photos** seront proposées en fonction du type de photos envoyées : une catégorie JARDIN pour les photos de jardins d'ornement de particuliers, une catégorie POTAGER pour les photos potagers de particuliers, une catégorie Terrasse & balcons pour les photos de terrasses et de balcons de particuliers. Chaque semaine, les photos des participations jugées conformes par Plantes et Jardins seront mises en ligne sur le site du jeu (**voir le paragraphe PHOTOS ENVOYEES pour plus de précisions sur les critères à remplir pour participer**).

Les participants recevront leurs lots sous un délai maximum de 3 mois après la date de clôture du jeu.

Du 18 au 22 août 2014 inclus :

1) Le **Jury interne de Plantes et Jardins** (composé de 4 spécialistes du jardinage, salariés de la société) **élira les 3 meilleures photos gagnantes de la catégorie POTAGERS**. Les gagnants recevront leurs lots sous un délai maximum de 3 mois après la date de clôture du jeu. Pour se prononcer, le jury appréciera notamment les éléments suivants :

- L'originalité de l'aménagement du potager ;
- La diversité des plantes cultivées ;
- Les différentes combinaisons de plantes ;
- La qualité du texte descriptif fourni par les participants pour accompagner leurs photos.

2) Le **Jury interne de Plantes et Jardins** (composé de 4 spécialistes du jardinage, salariés de la société) **élira les 3 meilleures photos gagnantes de la catégorie TERRASSES & BALCONS**. Les gagnants recevront leurs lots sous un délai maximum de 3 mois après la date de clôture du jeu. Pour se prononcer, le jury appréciera notamment les éléments suivants :

- L'originalité de l'aménagement du balcon ou de la terrasse ;
- L'harmonie et les effets de contrastes des couleurs ;
- Le choix et la variété des plantes utilisées ;
- La qualité du texte descriptif fourni par les participants pour accompagner leurs photos.

3) Le **Jury interne de Plantes et Jardins** (composé de 4 spécialistes du jardinage, salariés de la société) **pré sélectionnera 10 nominés dans la catégorie JARDINS**. Pour se prononcer, le jury appréciera notamment les éléments suivants :

- L'originalité du jardin ou la réalisation d'un style particulier ;
- L'harmonie et les effets de contrastes des couleurs ;

- Le choix et la variété des plantes utilisées ;
- L'utilisation d'aménagement de jardin et leur intégration dans les espaces de végétaux ;
- La qualité du texte descriptif fourni par les participants pour accompagner leurs photos.

Ces 10 photos pré sélectionnées seront remises en ligne sur le site du jeu et soumis aux votes des internautes du 25 au 31 août 2014 inclus. Tous les visiteurs de Plantes et Jardins pourront voter pour le plus beau jardin de l'été parmi ces 10 jardins pré sélectionnés. Un seul vote sera admis par votant (même nom, même prénom, même adresse email ou même adresse postale). Seront déclarés les 3 grands gagnants du concours, les jardins ayant reçus le plus de votes. Un compteur automatique sera mis en place pour le comptage de ces votes. Les résultats définitifs ne seront dévoilés qu'après la fin des votes.

La liste des gagnants sera affichée sur le site www.plantes-et-jardins.com dans un délai de deux semaines à compter de la date de fin du concours.

Les gagnants seront informés personnellement par e-mail à l'adresse e-mail figurant dans le formulaire de participation. Les prix seront envoyés par courrier aux gagnants aux adresses figurants dans le formulaire de participation sous un délai de trois mois à compter de la date de clôture du jeu. En cas de retour ou de non distribution du courrier postal ou du courrier électronique, le gagnant perd le bénéfice du prix sans que la responsabilité de Plantes et Jardins et celle des partenaires puissent être engagées. Si le gagnant ne s'est pas manifesté dans un délai d'un mois à compter du jour où il aura été avisé pour la première fois, le gagnant perdra le bénéfice du prix sans que la responsabilité de Plantes et Jardins et les partenaires puissent être engagées.

PRIX

• Catégorie JARDIN :

1er prix : Un abri de jardin Milovic 4.37 m2 bois massif 19 mm d'une valeur de 579,00€

2e prix : Une Tondeuse à démarrage électrique McCulloch M53-190 ER d'une valeur de 499,00€

3e prix : Un Barbecue à charbon PRO22K d'une valeur de 329,00€

Pour les 7 finalistes : Un Sécateur lame à enclume PowerStep d'une valeur de 23,00€

• Catégorie Terrasses & balcons :

1er prix : Un Salon de jardin bas en résine tressée d'une valeur de 399,00€

2e prix : Une Jardinière Trio Cottage 40 – Granit d'une valeur de 194,00€

3e prix : Un Wave metal planter d'une valeur de 149,00€

• Catégorie POTAGERS :

1er prix : Un Jardin potager surélevé tout équipé d'une valeur de 259,00€

2e prix : Une Serre tunnel maraîchère 6m2 - L 2m x P 3m d'une valeur de 239,00€

3e prix : Un Dévidoir mural automatique 25 m roll-up Comfort d'une valeur de 119,00€

Les prix ne peuvent pas être échangés contre d'autres prix ni contre leur contrepartie monétaire ou tout autre produit ou service.

Plantes et Jardins se réserve le droit de reporter de modifier ou d'annuler ce jeu ainsi que d'en changer les prix et de les remplacer par d'autres de valeur égale si les circonstances l'exigeaient.

PHOTOS ENVOYÉES

Critères de mise en ligne des photos par Plantes et Jardins :

- Seules les photos de jardins de particuliers ou de lieux privés peuvent participer au concours.

Toute photo de lieux publics sera exclue du concours. Plantes et Jardins se dégage de toute responsabilité pour la mise en ligne de photos de lieux publics envoyées par les participants sans indiquer la provenance.

- Les photos doivent représenter une vision d'ensemble d'un jardin, balcon ou terrasse, potager ou bien une partie de ceux-ci. Aucune photo de zoom de plantes ne sera acceptée.

- Sur les photos envoyées, aucune personne (famille, amis ou autre tiers) aucune voiture (reconnaissable par sa plaque d'immatriculation) ne devra également figurer.

En adressant une photo à la société organisatrice, le candidat reconnaît :

- o être l'auteur original de la photo soumise ;
- o céder à titre gratuit à la société organisatrice l'exclusivité des droits d'utilisation et de diffusion de ladite photo sous les conditions décrites ci-après.

Un même participant est autorisé à déposer une seule et unique photo dans le cadre du

concours. Dans le cas où deux participants différents enverraient la même photo, cela entraînerait l'annulation pure et simple des deux participations, la société organisatrice n'étant pas en mesure de les départager.

En validant sa participation, le participant accepte que le pseudo (Prénom, première lettre du nom et code postal entier), la photo déposée, et le texte descriptif qu'il aura utilisé, soient diffusés sur le site du jeu et www.plantes-et-jardins.com, sur des bannières publicitaires de la société Plantes et jardins, sur tout support de communication interne et de communication institutionnelle de Plantes et jardins, sur tout support de communication externe ou en partenariats avec d'autres sociétés sans limitation de quantité et de durée à compter du début du présent concours, et ce, sans aucune contrepartie.

Le participant accepte en outre que les textes qui accompagneraient sa photo postée puissent être modifiés par les sociétés organisatrices notamment dans le cas où leur contenu serait trop long pour être utilisé dans le cadre de la plateforme du jeu mais également s'il s'avère illégal, nuisible, menaçant, abusif, violent, constitutif de harcèlement, diffamatoire, discriminatoire, vulgaire, obscène, pornographique, menaçant pour la vie privée d'autrui, attentatoire à la dignité humaine, haineux, raciste, ou autrement répréhensible.

Plus généralement, toute fraude ou falsification ou tentative de fraude ou de falsification au présent concours entraînera l'élimination de son participant.

L'envoi de toute photo, à l'adresse mail concours@plantes-et-jardins.com, pour participer au présent concours entraîne l'acceptation explicite de ces conditions de droit d'exploitation.

INFORMATIQUE & LIBERTE

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont nécessaires à la prise en compte de la participation au jeu. Conformément à la loi Informatique & Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données et informations les concernant par simple demande à l'adresse suivante : Plantes et Jardins, Service Concours, 168bis-170 rue Raymond Losserand, 75014 Paris ou par mail à [**concours@plantes-et-jardins.com**](mailto:concours@plantes-et-jardins.com).

Par notre intermédiaire, les participants peuvent accepter ou refuser d'être informés des offres de Plantes & Jardins par e-mail : une case est prévue à cet effet dans le formulaire de participation au jeu. Les participants peuvent également accepter ou refuser d'être sollicités par les partenaires de Plantes et Jardins : plusieurs cases sont prévues à cet effet dans le formulaire de participation au jeu.

S'ils veulent rectifier leurs données personnelles ou modifier leurs abonnements aux newsletters, il leur suffit de s'adresser par courrier à : Plantes et Jardins, Service Partenariats, 168bis-170 rue Raymond Losserand, 75014 Paris ou par mail à [**concours@plantes-et-jardins.com**](mailto:concours@plantes-et-jardins.com).

REMBOURSEMENT

Sur demande écrite adressée à Plantes et Jardins, les frais engagés pour la participation au présent jeu seront remboursés sur la base d'une communication locale d'une durée maximum de 5 minutes. La demande écrite doit être adressée à Plantes et Jardins, Service Concours, 168bis-170 rue Raymond Losserand, 75014 Paris avant le 15 septembre 2014 inclus (cachet de la poste faisant foi) et à condition de produire un justificatif démontrant l'heure et la durée de la connexion. Les frais d'affranchissement seront remboursés sur la base du tarif lent en vigueur sur simple demande.

Etant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, il est expressément convenu que tout accès au Site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le Participant de se connecter au Site et de participer au jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaires.

RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS

Plantes et Jardins ne pourra être tenu comme responsable des perturbations sur le réseau Internet ou des difficultés d'accès au site du jeu.

APPLICATION DE REGLEMENT DU JEU

La participation à ce Concours photos implique l'acceptation pleine et entière de toutes les

dispositions du présent règlement qui a été déposé chez Huissiers de Justice Associés, 1 rue Bayard 59000 Lille - NORD (59).

Plantes-et-Jardins.com, le leader du jardinage sur Internet, vous propose plus de 8000 plantes, en direct des meilleurs producteurs, et 5000 produits de jardin à acheter en ligne. Découvrez aussi ses fiches conseils, ses vidéos, ses astuces et dossiers sur le jardin, son calendrier des travaux et son agenda des manifestations horticoles en France.